



Avant d'entrer dans le carrefour il est important de signaler sa direction en tendant le bras à gauche sauf si l'on prend la première sortie.

Soyons attentifs !

Dans la revue d'avril nous vous parlions des propositions faites par notre Fédération auprès des personnes en charge de la sécurité routière au ministère de l'Intérieur afin d'améliorer la sécurité des cyclistes. Mais d'autres sujets sont encore en attente comme celui concernant la sécurité dans les carrefours giratoires.

La commission nationale Sécurité de la Fédération française de cyclotourisme a émis des propositions aux responsables ministériels concernant les carrefours giratoires et la sécurité des cyclistes dans ces derniers car il faut savoir que la majorité des automobilistes ne respecte pas les règles du Code de la route dans un carrefour.

Un giratoire c'est quoi ?

Un giratoire est l'inverse du rond-point.

- **Dans le giratoire** : la priorité est aux véhicules circulant dans l'anneau.
- **Dans le rond-point** : la priorité est aux véhicules rentrant dans l'anneau.

Le plus célèbre des ronds-points est celui de l'Arc de Triomphe, carrefour de l'Étoile à Paris.

Le carrefour giratoire a été créé sans penser à tous les utilisateurs de la voirie ce qui met les cyclistes en difficulté pour ne pas dire en danger à cause du différentiel de vitesse entre le cycliste et le conducteur de véhicule motorisé :

difficulté d'insertion et de positionnement. Le giratoire favorise la fluidité des véhicules motorisés donc il est anxiogène et accidentogène pour les vélos. En France, bien qu'aucune étude n'ait jusqu'à maintenant relevé le nombre exact de carrefours giratoires, le chiffre avancé en 2015 était de 300 000. Ce nombre impressionnant signifierait qu'il y a six fois plus de ces aménagements installés en France que dans le second pays européen en possédant le plus à savoir l'Allemagne. Nous avons en 2019, lors de la Semaine fédérale de Cognac, démontré la problématique de l'insertion de cyclistes dans un carrefour giratoire pensé et fabriqué sans tenir compte des demandes et des remarques de la commission nationale Sécurité, ce qui est toujours le cas en 2023.

Dans les formations sécurité de notre Fédération, il nous est souvent posé la question suivante : comment circuler dans un giratoire ?



Dans un premier temps repérer le panneau de pré-signalisation du giratoire.

Comment circuler dans un giratoire ?

- Cela commence à l'approche du carrefour et le repérage du panneau de pré-signalisation.

À partir de là il faut prendre encore plus d'informations visuelles, modifier sa vitesse afin d'être en capacité soit de s'arrêter si la circulation à l'intérieur de l'anneau l'oblige ou d'accélérer pour s'intégrer en toute sécurité. Le cycliste doit alors se décider s'il souhaite s'engager sur le giratoire trois ou quatre mètres avant celui-ci. Il est aussi important de visualiser la sortie que l'on va emprunter.



Bien appréhender son environnement pour bien aborder le giratoire est essentiel.



Une bande verte sur le bord droit pour inciter les cyclistes à l'emprunter est une fausse bonne idée en termes de sécurité.

Le plus important est de bien signaler notre trajectoire avec nos bras ou nos clignotants.

- Avant d'entrer dans le carrefour il est primordial de signaler sa direction en tendant le bras à gauche sauf si l'on prend la première sortie. Puis à droite une fois passée la sortie juste avant celle où vous allez sortir. Le plus important est de bien signaler notre trajectoire avec nos bras et/ou nos clignotants ce qui a pour effet d'augmenter notre surface visible la plus à droite. La meilleure position est dans l'axe médian de la voie la plus à droite ce qui a aussi l'avantage, dans les petits giratoires à une voie, de ne pas pouvoir être doublé, et évite le risque du cisaillement.
- Une bande verte sur le bord droit pour inciter les cyclistes à l'emprunter est une fausse bonne idée. En effet, cette bande cyclable rend le cycliste pratiquement invisible. Le Cerema précise : « Il est même désormais déconseillé de mettre en œuvre une bande cyclable dans les petits giratoires et ceux de taille moyenne, car elle incite les cyclistes à serrer à droite dans l'anneau et à se mettre ainsi en insécurité. Une bande cyclable tracée contre le pourtour extérieur de l'anneau peut faire penser à tort que le cycliste n'est pas à sa place quand il circule en dehors

de la bande, et générer de l'incompréhension chez les usagers motorisés. » Comme le Cerema, nous conseillons le marquage de la trajectoire cyclable dans l'axe médian ce que la loi exige en cas de création ou modification de la chaussée ou du giratoire lui-même.

- Quand vous êtes à l'intérieur du carrefour, la sortie des autres usagers est particulièrement dangereuse. C'est l'application des règles de sécurité qui permettront une sortie sans danger : une voiture peut venir de la gauche et couper votre trajectoire ; le cisaillement est l'accident le plus répandu dans un rond-point ou un carrefour à sens giratoire si vous êtes trop à droite.

Être visible avant tout !

Il faut comprendre que dans l'esprit d'un conducteur d'un véhicule motorisé un cycliste ne va pas vite, donc « je le vois, je le double et je l'oublie ». Il ne pense pas que l'on progresse aussi. Soyons visible le plus possible par notre positionnement mais aussi par nos vêtements clairs et nos lumières. ■

> Texte et photos : Denis Vituel, président de la commission nationale Sécurité